

No dossier :	<i>Règlement sur l'occupation du domaine public (RRVM., c.O-0.1) Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (CA24-019)</i>
Espace réservé à l'administration ➔ Compte foncier :	<i>Guide d'aménagement des contre-terrasses selon le cas</i>

Requérant (mandataire de l'exploitant du permis)

Nom :	Prénom :
Télécopieur :	Téléphone:
Courriel:	Cellulaire:
Adresse postale :	Fonction :

Exploitant du permis de café-terrasse (titulaire du permis)

Nom de l'entreprise exploitante : Raison sociale :
Adresse postale : Débit de boissons alcooliques Restaurant

Entreprise (compagnie) :	Nom d'un administrateur :
Télécopieur :	Téléphone:
Courriel:	Cellulaire:
Activités courantes de l'entreprise :	No d'entreprise du Québec (NEQ) :

Occupation périodique du domaine public pour fins de café-terrasse

Préciser l'adresse exacte du commerce rattaché au café-terrasse : _____

Nombre de case de stationnement utilisé(s) : Case complète : _____ Partielle (une partie de la case seulement) : _____

Numéro de code des places de stationnement des panneaux d'identification : _____

Superficie inférieure du commerce exploité : _____ m²

Possède un café-terrasse sur **domaine privé** : NON OUI Superficie du café-terrasse exploité sur le domaine privé : _____ m²

Concepteur des plans : _____ Permis d'alcool RACJQ: NON OUI À VENIR

Documents à joindre aux présentes:

Résolution, mandat, procuration ou autre autorisant le **requérant** à faire la présente demande pour et au nom de l'exploitant du permis.

Procuration ou résolution de la compagnie ou la raison sociale demanderesse.

Deux (2) copies du plan d'aménagement (de qualité professionnelle) comprenant les façades avant et latérales ainsi que la **vue en plan** du café-terrasse (le trottoir, le mobilier urbain, la disposition du mobilier et des équipements de terrasse ainsi qu'une **vue en élévation** avec détails des garde-corps. (Doit être signés et scellés par professionnel si vente d'alcool sur le café-terrasse).

Lettre d'autorisation du propriétaire de l'immeuble où est situé le commerce.

Un avenant d'assurance responsabilité civil (de 2 000 000 \$). Cet avenant à votre assurance doit demeurer en vigueur pour toute la durée de l'occupation soit jusqu'à du 1^{er} mars au 31 octobre inclusivement.

Photos des vues dégagées de face et de côtés, notamment de 1) la façade complète du commerce; 2) du trottoir; et de 3) la chaussée (rue) situés en face.

Nouvelle demande de permis, chèque de 545 \$

Frais à l'émission du permis, chèque de 63 \$

Note : Ces frais sont non récurrents.

Les chèques doivent être faits à l'ordre de Ville de Montréal, Service des finances.

Note : Les frais d'analyse (545.00 \$) sont non remboursables

Transmettre le tout à :

Arrondissement de Ville-Marie
Division circulation et occupation du domaine public
800, rue De Maisonneuve Est, 17e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8
Tél.: 514-872-3667

Signature du requérant

DATE

